



PREMIÈRE JOURNÉE D'ÉCOLE : LE MERCREDI 31 AOÛT 2022

ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL SENIOR

12 juillet 2022

Cher parent/tuteur,

LA STL VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE À BORD!

La STL est heureuse de compter les élèves de l'école secondaire Laval Junior et de l'école secondaire Laval Senior parmi ses clients. C'est avec plaisir que nous mettons à leur disposition 35 lignes scolaires et 47 lignes régulières.

Les élèves qui souhaitent renouveler leur carte OPUS ou qui désirent se procurer une carte OPUS leur permettant d'avoir accès au tarif privilège pourront le faire à compter du 1^{er} août. Le coût d'une carte OPUS est de 15 \$.

En raison de la situation concernant la COVID-19, la STL a mis en place la procédure suivante cette année pour éviter les attroupements dans les terminus :

- Avant de se présenter en personne à une billetterie métropolitaine du territoire lavallois (Terminus Cartier ou Terminus Montmorency), votre enfant doit **tout d'abord prendre un rendez-vous via <https://stlaval.ca/practical-info/students>** et choisir une plage horaire.
- L'élève qui se présente à une billetterie sans rendez-vous sera refusé à l'entrée.

Veillez noter que même si la carte OPUS de votre enfant est toujours valide, il est nécessaire de renouveler le statut privilège offert aux élèves de la CSSWL **AVANT** de faire l'achat du titre de transport. À défaut, la tarification régulière s'appliquera.

Votre enfant doit présenter sa carte d'assurance maladie. Aucune autre carte d'identité ne sera acceptée.

Lors de son arrivée à la billetterie, votre enfant doit préciser le nom de l'école, soit l'école secondaire Laval Junior ou l'école secondaire Laval Senior. Un membre du personnel de la STL vérifiera son nom sur la liste scolaire qui a été envoyée au préalable à chaque billetterie.

Pour que votre enfant puisse bénéficier du tarif de transport réduit de la STL, la carte OPUS devra être rechargée chaque mois à compter du 20 août 2020 dans un des points de vente de votre région fournissant ce service ou dans une billetterie métropolitaine (Terminus Cartier ou Terminus Montmorency). La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier rembourse 70 % du coût du titre d'autobus. Vous devrez payer la différence de 30 %, soit 18,60 \$ dès le 1 juillet 2022.

Pour trouver la ligne scolaire qui dessert votre école et votre quartier, rendez-vous sur le site Internet de la STL au <https://stlaval.ca/network/schedules-school-buses> ainsi que sur la page d'accueil du site Web de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (www.swlauriersb.qc.ca) en cliquant sur le bouton Transport scolaire & la rentrée. **Votre enfant pourra monter à bord de l'autobus ou en descendre aux principales intersections et aux arrêts d'autobus réguliers de la STL.** Pour en savoir plus au sujet de ces lignes scolaires ou si vous souhaitez formuler une requête au cours de l'année scolaire, veuillez contacter le Centre contact clients de la STL au 450 688-6520.

Nous sommes heureux de fournir des services de transport à votre enfant et espérons que ces services sauront répondre à vos attentes.